



MONTIWOOD

**GAGNEZ DES PLACES DE CINÉ
 MÉGARAMA TOUS LES JOURS !**

**QUARTIER
 DE LA GARE**

Bientôt la pose de la première pierre du futur groupe scolaire Yves Coppens et du gymnase Lilian Thuram



LIRE P6 & 7



ONE-MAN-SHOW:

Chris Esquerre
 reçoit *Sur rendez-vous*

LIRE P11



STANDING OVATION !

Carton plein pour Claudia Tagbo le samedi 17 février dernier. L'humoriste a enthousiasmé le public du centre culturel Picasso avec son spectacle *Lucky* (chanceuse).



HOKAGENIN BATTLE : IMPRESSIONNANT !

Ignymontains ou extérieurs, jeunes et moins jeunes, plus de 300 personnes ont assisté à l'Hokagenin battle dimanche 11 février à l'espace Léonard-de-Vinci. Soutenue par l'agglomération Val Parisis et accueillie par la ville, cette compétition de danse hip-hop a rassemblé une quarantaine d'équipes composées d'un maître (Hoka) et d'un élève (genin en japonais).



ESPACE COROT

Au mois de février dernier, la maison des talents a accueilli deux artistes, Hélène Forgeait, peintre, et Laurent Chambrier, sculpteur. L'occasion pour les Ignymontains de découvrir le talent de deux Valdoisiens.



GALETTE DES ANCIENS

A l'occasion de l'Épiphanie, les retraités de la ville ont dégusté la traditionnelle galette des rois. Un après-midi chaleureux et convivial qui a permis aux anciens de se retrouver pour bien commencer cette nouvelle année.



Pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis le scandale de harcèlement sexuel à Hollywood partout dans le monde la parole des femmes se libère contre leurs agresseurs. Tant mieux ! Grâce à ce mouvement, beaucoup d'hommes ont découvert non pas le phénomène du harcèlement, mais son ampleur. Pour ma part, je suis solidaire de ce mouvement, et je considère qu'il n'est pas une attaque envers les hommes en général, mais envers ceux qui se comportent mal. Trop de femmes, toutes générations confondues, sont encore confrontées à ce type de comportement. Seuls 5% des cas de harcèlement sexuel sont portés devant les tribunaux. Plus grave encore, on estime à 10% le nombre de femmes qui portent plainte après avoir été victimes de viol. Alors espérons que ce mouvement contribue à faire évoluer les mentalités et que, partout dans le monde, les lois protègent mieux les femmes et leurs droits. Et pour cela, les hommes aussi doivent s'engager.

Car la question de l'égalité femmes / hommes n'est pas « *qu'une affaire de femmes* ». L'égalité et l'accès au droit nous concernent tous. Quand les droits des femmes progressent, c'est la société toute entière qui avance. Sur ce point, félicitons-nous que les mentalités évoluent positivement. Félicitons-nous, par exemple, que la représentation politique se féminise, ainsi que les postes à responsabilité au travail. Mais, il nous faut encore progresser. Alors, le 8 mars 2018, retrouvons-nous, femmes et hommes, autour de cet objectif.

A bientôt !

Jean-Noël Carpentier, votre maire

2
Retour en images

4
Travaux

5 à 9
Actualités

Révision du PLU, les noms du groupe scolaire et du gymnase du quartier de la Gare enfin dévoilés, jeu concours : des places de ciné à gagner, la députée Cécile Rilhac à l'école Braque...

10
Vie associative

Présentation de l'association des parents d'élèves de l'école de musique...

11 à 12
Ça bouge /
Agenda du mois

Chris Esquerre en spectacle le 16 mars prochain...

13
Jeunesse

Première action du CMEJ, forum des métiers au collège Camille-Claudel...

14 / Tribunes

15 / A savoir



N° 331 / Mars 2018

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de

Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. :

01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication :**

Jean-Noël Carpentier **Rédaction :** Juliette Lehembre, Claire Simiana, Delphine Boussam,

Dominique Laurent, Christopher Thebault **Photographes :** Anthony Voisin, Joris Fouchereau,

service communication **Exécution graphique :** Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage :** 9000 exemplaires

Neige et verglas : les services de la Ville mobilisés !

Début février, Montigny a connu un épisode de neige exceptionnel. Entre 15 et 20 cm sont tombés dans la nuit de mardi 6 à mercredi 7. Afin de sécuriser au mieux les déplacements des véhicules et des piétons, la ville a déclenché le plan Grand froid prévu en cas d'intempéries lourdes. Plus d'une quinzaine d'agents a été mobilisée sur les interventions de salage/sablage, jour et nuit, du mardi 6 au vendredi 9 février, malgré des difficultés liées au regel. Plusieurs tonnes de sel et de sable ont été répandues de façon manuelle et mécanique. Le camion poids-lourd de 19 tonnes a assuré, plusieurs fois par jour, le salage des voiries. En priorité, les axes principaux, puis les voies secondaires et les allées. Certaines voies n'ont pu être salées notamment à cause des camionnettes et voitures mal garées qui empêchaient le passage du camion ou encore en raison de leur caractéristique physique (rue trop étroite). Pour rappel : la ville dégage les trottoirs devant les bâtiments publics et la voirie (à l'exception des routes privées). Les particuliers sont tenus eux, de balayer la neige et de casser la glace sur toute la longueur et la largeur du trottoir situé au droit de la porte de leur habitation ou commerce.



L'ACTUALITÉ ET LA VIE DE LA VILLE EN DIRECT SUR FACEBOOK

[@MONTIGNY95](https://www.facebook.com/MAIRIE-DE-MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES)

11 nouveaux jardins

Les travaux pour les nouveaux jardins familiaux situés rue Auguste-Renoir, face à l'allée Louis-David, débutent lundi 5 mars. Ils dureront 8 semaines. Sur place, chaque parcelle, d'environ 50 m², se verra dotée d'un récupérateur d'eau, d'un bac à compost et d'un abri de jardin. Le premier coup de pioche symbolique sera donné mercredi 7 mars à 18h.

L'accessibilité, une priorité

La commune a fait retirer les 8 abris bus situés rues de la République, Auguste Renoir et avenue Aristide Maillol pour permettre à l'agglomération Val Parisis de procéder aux travaux de mise en accessibilité des quais.

Ces travaux débutent le 23 février et se poursuivront jusqu'à la fin mai. A l'issue de cette mise en accessibilité, des abris neuf seront repositionnés et les quais remis à niveau permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite ou aux mamans équipées de poussettes d'accéder facilement aux transports en commun.



AMÉNAGEMENTS

Réviser le PLU avec les habitants

Le conseil municipal a adopté le 15 février le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), règlement d'utilisation des sols du territoire communal. Les premières réunions publiques avec les habitants débiteront au printemps prochain.

Recueillir le plus grand nombre d'avis permettra de bâtir collectivement les évolutions de Montigny pour les deux décennies à venir. Le PLU concerne tous les habitants, locataires ou propriétaires, où qu'ils habitent à Montigny. Réglementant l'utilisation des sols, le PLU permet d'inscrire l'avenir de Montigny dans un cadre cohérent. Il s'agit de préserver les

espaces naturels, d'adapter l'urbanisation aux besoins, d'organiser aujourd'hui, pour demain et après-demain, d'assurer un développement équilibré de la commune, et de garantir un cadre de vie de qualité. Le PLU réglemente le droit à construire. Il concerne aussi bien les zones bâties ou à bâtir, que les secteurs destinés à rester vierge de toute construction. C'est son contenu, la définition précise de ce qu'il est permis ou interdit de bâtir, qui concrétise les grands objectifs d'aménagement urbain de la commune et la facilité de la vie quotidienne. Le PLU est protecteur en édictant des interdictions d'édifier n'importe quoi, n'importe où. La commune veut économiser la ressource foncière, préserver les espaces verts, répondre aux besoins en commerces, petits et grands, accessibles à tous. Et favoriser les déplacements en vélo en renforçant la création d'espaces de stationnement des vélos. La clef de voute du PLU ? L'équilibre entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.



▲ Se déplacer autrement, oui ! mais il faut pouvoir se garer... La révision du PLU favorise la création de stationnement pour les vélos.

24 mois pour réviser le PLU

Adopté en 2006, le premier PLU de la commune avait amélioré le précédent Plan d'Occupation des Sols. Révisé en 2011, il a fait l'objet de trois modifications en 2012, 2016, 2017 sans changer les objectifs ignymontains d'aménagement et de développement du territoire. Plus précise, la révision en cours permettra une analyse plus poussée des besoins -notamment sur le plan environnemental- et de mieux anticiper l'avenir. Elle commencera par un diagnostic complet du territoire confié à un bureau d'études spécialisé. Après concertation avec les habitants, un projet de PLU sera soumis à enquête publique. La révision du PLU durera donc au moins 24 mois.



▲ La révision du PLU permet aussi de préserver des espaces verts comme ici, le jardin intergénérationnel.

LE CŒUR DE VILLE

La modification du PLU, adoptée en 2012, a mis en exergue la nécessité de réaménager le secteur de la RD14 pour faire émerger un vrai cœur de ville. Cette révision va en préciser les modalités et obligations en adéquation avec la convention d'intervention foncière signée conjointement par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la communauté d'agglomération Val Parisis et la commune. Cadre d'intervention opérationnel, cette révision pose les bases du futur boulevard urbain, dans la logique d'un développement durable et participatif. La nouvelle sortie d'autoroute, prévue rue Marceau-Colin pour desservir la zone d'activités des Copistes à l'échéance 2021, impose elle aussi une mise en cohérence du PLU.

AMÉNAGEMENTS

Le groupe scolaire et le gymnase de la gare bientôt baptisés !

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LES NOMS DES FUTURS GROUPE SCOLAIRE, GYMNASSE, PLACE ET RUE PROCHAINEMENT CRÉÉS DANS LE QUARTIER DE LA GARE.

LA PREMIÈRE PIERRE SERA POSÉE LE 5 AVRIL PROCHAIN À 18H.



▲ Le futur groupe scolaire Yves Coppens et le gymnase Lilian Thuram vus depuis la rue Simone-Veil.

SOIR
Bloquez d
pour un
Yves Coppens e
première pierre c
A la suite, la ren
programme co

LE GROUPE SCOLAIRE YVES COPPENS



Composé d'une école maternelle et d'une école élémentaire d'un total de 14 classes, le nouveau groupe scolaire prendra le nom de Yves Coppens, paléontologue, aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de l'évolution humaine. Ce dernier est un passionné de préhistoire depuis sa plus jeune enfance. Dans les années 60, il organise de nombreuses expéditions à travers le monde. En 1974, il découvre, avec une équipe de scientifiques, le premier fossile d'australopithèque relativement complet : l'*Australopithecus afarensis*, plus couramment appelé Lucy. En 1980, il est nommé professeur et directeur au Muséum national d'histoire naturelle. Puis il est élu en 1983 titulaire de la Chaire de Paléanthropologie et Préhistoire du Collège de France. Yves Coppens a rédigé en

2002-2003 la charte de l'environnement entrée dans la Constitution française en 2005. Il a reçu de multiples prix français et étrangers pour ses travaux et est l'auteur de nombreux ouvrages. Il publie son dernier livre en 2018, *Origines de l'Homme, origines d'un homme : Mémoires*, aux éditions Odile Jacob. Chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre du Mérite, Officier des Palmes Académiques, Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres, le travail et l'homme ont tant été récompensés qu'il est impossible de citer toutes les distinctions qu'il a reçu. Yves Coppens est par ailleurs membre du comité scientifique de la fondation Lilian Thuram-Education contre le racisme. Et c'est grâce à ses découvertes et à son travail qu'il peut démontrer l'inexistence de races différentes et contribuer, lui aussi, à combattre le racisme.

se du quartier



LE GYMNASÉ LILIAN THURAM

Il est entré dans la légende du football, ce soir de demi-finale du Mondial 1998 face à la Croatie... Ceux qui ont vécu le moment en ont encore des frissons... Lilian Thuram a marqué un premier but à la 47^e minute qui permet d'égaliser et de provoquer des prolongations... La pression est à son comble... la France est libérée lorsqu'il marque le second but, en or, et offre ainsi la victoire à l'équipe des Bleus et l'accès au titre de champion du monde... Recordman du nombre de sélections en équipe de France masculine (142), il affiche un palmarès impressionnant : champion du monde en 1998 et d'Europe en 2000, il a remporté plusieurs titres nationaux ainsi que la Coupe de l'UEFA en 1999. International jusqu'en 2008, c'est la



même année qu'il crée la Fondation Lilian Thuram-Education contre le racisme. L'objectif : traduire en actes son engagement personnel contre les discriminations et pour l'égalité. « *On ne naît pas raciste, on le devient* ». Cette vérité est la pierre angulaire de la Fondation. Le racisme est une construction intellectuelle, politique et économique. Il est donc nécessaire de faire prendre conscience que l'Histoire a conditionné les sociétés, de génération en génération, à se voir d'abord comme des Chrétiens, des Juifs, des Musulmans, des Blancs, des Noirs, des Maghrébins, des Asiatiques... Les différences sont devenues des discriminations. La fondation travaille à ce que chacun se considère avant tout comme un être humain...

LE 5 AVRIL : UNE GRANDE JOURNÉE EN PERSPECTIVE !

Proches et déjà votre soirée du jeudi 5 avril sera une rencontre des plus exceptionnelles.

Lilian Thuram ont accepté de participer à la pose de la pierre du futur groupe scolaire et gymnase portant leurs noms. Cette rencontre-débat promet de riches moments d'échanges. Le programme complet sera bientôt diffusé dans vos boîtes aux lettres !



Place Lucy

La future place prendra le nom de Lucy, en hommage à la découverte majeure de Yves Coppens, le premier fossile d'australopithèque, trouvé en novembre 1974 en Ethiopie. Le squelette, complet à 40%, est alors surnommé Lucy en référence à la chanson des Beatles que Yves Coppens écoutait avec ses codécouvreurs Donald Johanson et Maurice Taïeb : *Lucy in the sky with diamonds*.



LA RUE SIMONE-VEIL

La rue qui bordera le groupe scolaire et le gymnase portera le nom de Simone Veil. Figure politique française, Simone Veil est née en 1927. D'origine juive, sa famille est arrêtée par la Gestapo en 1944. Elle est alors transférée en camp de concentration. Elle et ses deux sœurs sont les seules survivantes. Ministre de la santé de 1974 à 1979, les femmes lui doivent la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dépenalisant l'avortement votée en 1974. Simone Veil a fait face alors à de nombreuses menaces et intimidations, mais ce combat lui a apporté une grande popularité. Son parcours politique continue au parlement Européen qu'elle est la première femme à présider de 1979 à 1982. Elle sera par la suite ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville en 1993, puis membre du Conseil constitutionnel entre 1998 et 2007. En 2010, Simone Veil entre à la prestigieuse Académie française. Elle est décédée le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans. Lors de l'hommage solennel aux Invalides le 5 juillet 2017, le président de la République Emmanuel Macron avait annoncé que l'ancienne ministre de la Santé reposerait au Panthéon avec son époux Antoine Veil décédé en 2013. Ainsi, Simone Veil entrera au Panthéon le 1^{er} juillet prochain. Elle sera alors la cinquième femme à reposer au sein de l'édifice et rejoindra Sophie Berthelot, Marie Curie, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Caddies et poids lourds priés de rester à leur place !

Assez des caddies en dehors des enceintes commerciales, assez de poids lourds dans des rues résidentielles !

Place à des espaces publics apaisés et à l'amélioration du cadre de vie. C'est le sens de deux arrêtés municipaux récents. Les malotrus persistant à abandonner des caddies sur la voie publique seront désormais verbalisés par la police municipale. Il leur en coûtera 38 €. En dépit des efforts des enseignes — Carrefour ramasse ses caddies chaque matin — on trouve des chariots en libre-service abandonnés ici et là. Non seulement aux abords des maga-



L'utilisation de caddies en dehors du centre commercial est interdite et passible d'une amende de 38€.

sins, mais aussi dans des rues lointaines, et même dans les bois et espaces verts. La ville veut mettre un terme à cette désolante prolifération. Abandonnés et vandalisés dans certains cas, ils compromettent parfois la sécurité de circulation tant des autos que des piétons et poussettes. Et dans tous les cas dégradent l'image de la commune et la qualité des espaces publics. La circulation et le stationnement des camions de plus de 3,5 tonnes sont interdits dans les rues René-Benay, Lucien-Boxstaël, Serge-Launay, Claude-Duhamel, Simone-Eiffes, des Longues Raies. A l'exception bien sûr des véhicules de service et dans le cas de l'avenue Fernand-Bommelle, du bus. Jusqu'à vingt camions de fort tonnage circulaient par heure. Les contrevenants risquent maintenant la fourrière. Il s'agit non seulement de préserver le cadre de vie en abaissant les nuisances sonore et visuelles, mais aussi d'épargner les voiries communales !

Stationnement réservé les jours de marché



Chaque mercredi et samedi, le stationnement est réglementé sur le périmètre du marché.

Les habitants apprécient d'aller au marché depuis son déplacement sur le parvis Picasso.

Mais les commerçants ambulants doivent pouvoir se garer rationnellement pour travailler. Les mercredis et samedis de 6h à 15h, le stationnement sur le parking Picasso dont l'entrée se trouve rue Aristide-Maillol leur est réservé. Inutile d'escompter tromper la police municipale : chaque véhicule de commerçant porte désormais un macaron avec son numéro d'immatriculation. Le risque pour les contrevenants : une amende avec mise en fourrière possible.

En bref

Jardins familiaux : candidatez !

Prochainement, onze nouveaux jardins familiaux sont mis à la location à l'angle de la rue Auguste-Renoir et l'allée Braque. Intéressé(e) par l'une de ces parcelles ? Remplissez le formulaire de location d'un jardin familial sur le site la ville www.montigny95.fr rubrique *Mes démarches* ou adresser un courrier à monsieur le Maire.

Cérémonie commémorative

La municipalité et la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA) commémorent cette année le 56^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, **lundi 19 mars à 11h place du 19 mars 1962.**

Centre-ville en mouvement

Montigny adhère à l'association *Centre-ville en mouvement* qui réunit les communes moyennes autour des problématiques de dynamisation des centres-villes. Son objectif : rassembler et partager les retours d'expériences des uns et des autres. L'occasion pour la ville de bénéficier d'avis d'experts pour mettre en place son propre projet de redynamisation de cœur de ville boulevard Bordier.

Parlement des enfants : la députée à l'école



La classe d'Anthony Bègue autour de la députée Cécile Rilhac.

Le Parlement des enfants, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 1994, l'Assemblée nationale organise chaque année le Parlement des enfants, en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale. 577 classes de CM2 (une par circonscription) découvrent ainsi la fonction de législateur. La classe d'Anthony Bègue, de l'école George-Braque, a été choisie pour représenter notre circonscription.

Pour recevoir Cécile Rilhac, le lundi 5 février dernier, les élèves de l'école George-Braque avaient sérieusement préparé la rencontre. Quatre d'entre eux l'ont accueillie directement à l'entrée de l'établissement et l'ont conduite jusqu'à leur classe, sélectionnée dans le cadre du Parlement des enfants. Tout au long de la matinée, l'élue s'est prêtée au jeu des questions : « Comment êtes-vous devenue députée ? A partir de quel âge peut-on devenir député ? Travaillez-vous avec le président de la République ? Pourquoi avez-vous souhaité vous présenter aux élections législatives ? ».

« J'ai toujours désiré me mettre au service des autres pour améliorer les choses. J'ai été élue députée pour servir l'intérêt général. C'est important pour moi de dialoguer et d'être au contact des gens » admet Cécile Rilhac. Les élèves ont tous écouté avec attention les réponses de la parlementaire. Autre objet de cette rencontre : l'écriture d'une proposition de loi à présenter dans le cadre du Parlement des enfants. D'ici le 21 mars, les élèves d'Anthony Bègue auront travaillé, avec l'aide de la députée, sur le thème de la protection de la biodiversité. Quatre propositions de loi seront alors retenues par le jury national. Les élèves devront les étudier et voter pour celle qu'ils voudront voir présentée au Palais Bourbon. Souhaitons à la classe de CM2 d'être lauréate !

Vendredi 23 mars
Conférence
proposée par Cécile
Rilhac, sur le thème
de la laïcité.

Salle René-Char à 19h,
rue Auguste-Renoir

Portrait Cécile Rilhac, députée de la 3^e circonscription

Elue en juin 2017 avec le soutien du maire Jean-Noël Carpentier, Cécile Rilhac est Ignymontaine. Pour exercer son rôle de parlementaire, elle a mis entre parenthèse son métier de principale adjointe de collègue et ses activités associatives.

Ancienne présidente du club de natation ignymontain, de l'association de parents d'élèves, ce sont aussi ces expériences de vie qui l'ont conduite à choisir la commission Affaires culturelles et éducation de l'Assemblée nationale : « Je suis ravie d'avoir été choisie pour siéger dans cette commission, je suis dans un environnement que je connais, dans lequel je suis compétente. Mon implication est totale ». Cette commission a notamment été au cœur de la création de Parcoursup, le nouveau portail d'affectation des bacheliers, dont le texte de loi a été voté le 15 février dernier. En parallèle, Cécile Rilhac s'est vue confier, avec 17 collègues députés de tout bord, l'écriture d'un rapport pour la mission « l'École au sein de la société numérique ». Les expérimentations réalisées à Montigny en matière de numérique pourront ainsi être portées au niveau national.



Cécile Rilhac, députée de la circonscription et Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, lors du banquet des anciens en décembre dernier.



L'association de musique et la ville à l'unisson

Au mois de décembre dernier, Mohammed Lamari est élu président de l'association des parents d'élèves de l'école de musique (APEEM). Son but : promouvoir et développer des activités artistiques ainsi que toutes les initiatives au service des élèves de l'école de musique. Mohammed Lamari répond à nos questions. ►



Montigny Notre Commune : pourquoi avoir souhaité reprendre l'association de l'école de musique ?

Mohammed Lamari : la rentrée de l'école de musique, en septembre dernier, a été chaotique. Certaines rumeurs annonçaient même qu'elle allait fermer. Face à ces incertitudes, nous avons souhaité avec d'autres parents nous engager au sein de l'association pour comprendre et avoir des éléments de réponse quant à l'avenir de l'école. Nous avons rencontré à maintes reprises les représentants de la commune et ils nous ont totalement rassurés sur le futur. Nous avons d'ailleurs été sensibles à la présentation de notre association par Jean-Claude Benhaïm, adjoint au maire délégué à la culture lors du concert de fin d'année. Aujourd'hui, notre association connaît un essor exceptionnel en passant de 3 adhérents à 57 en à peine deux mois.

MNC : quels sont les projets pour l'école ?

ML : nous souhaitons être à l'initiative et en accompagnement de certains projets et dynamiser certains événements. Cela passe bien sûr par beaucoup de communication, la création d'un site internet... Nos débuts se font timidement mais sûrement, nous avons déjà abordé le sujet de portes ouvertes, certains concerts, des ateliers, des concours. Nous foisonnons de projets.

Vous souhaitez adhérer à l'APEEM? Contact : apeem.montigny@gmail.com

Une fierté pour la ville !

L'école municipale de musique a fêté ses 50 ans en 2017. Cette année, elle affiche un budget de 400 000 euros pour ses 220 élèves.

Tous à l'eau pour les enfants d'Haïti



La piscine intercommunale de Montigny accueille, samedi 17 mars, la Nuit de l'Eau, une soirée festive et solidaire initiée par la Fédération française de natation et l'UNICEF France. Le club de natation de la ville y proposera de nombreuses animations pour toute la famille : match de water-polo, aquabike et aquagym... A partir de 23h, la piscine se transforme en discothèque. Les fonds collectés sont reversés à l'association caritative.

Piscine intercommunale de Montigny
Samedi 17 mars de 19h à 23h. Tarif : 2€
Ouvert à tous. **Contact :** 06 59 36 79 39



Les actus de la MLC

► Chasse aux œufs

En partenariat avec l'association *Hope and Down* : chasse aux œufs lundi 2 avril pour célébrer les fêtes de Pâques. Venez nombreux, petits et grands, dans le parc de l'hôtel de ville de 15h à 17h pour une après-midi chocolatée.

► Prenez le micro !

Soirée karaoké samedi 24 mars, à partir de 20h, espace Nelson-Mandela, avenue Aristide-Maillol. Sur le thème des années 80, n'hésitez pas à venir pousser la chansonnette ! **Sur réservation, tarif : 5€, plus d'infos au 01 39 97 67 50.**



TOURNOI AU TCM

Un grand bravo à Anthony et Eva qui ont remporté le tournoi open d'hiver qui s'est joué au tennis club de Montigny.

ÇA BOUGE

Chris Esquerre consulte mais uniquement *Sur rendez-vous*

« **Mon objectif, c'est de vous divertir définitivement ou au moins durablement** ». Pari réussi pour le comédien qui présente, le 16 mars prochain, son seul en scène *Sur rendez-vous*. Chroniqueur sur France Inter et Canal +, Chris Esquerre signe son deuxième spectacle, aussi drôle que fantaisiste. Rencontre...



VENDREDI 16 MARS, À 20H30

Chris Esquerre
"Sur rendez-vous"

Centre culturel Picasso
Rue Guy-de-Maupassant

Tarif plein : 20€ / tarif ignymontain : 15€ /
tarif réduit : 10€. Billetterie en ligne
sur www.montigny95.fr

Montigny Notre Commune : présentez-nous votre spectacle.

Chris Esquerre : c'est très compliqué de parler de ce spectacle. Je suis seul en scène et j'incarne un type un peu ridicule - c'est d'ailleurs le même personnage que j'évoque dans mes chroniques radios et télés - qui ne se rend pas compte qu'il dit des énormités avec beaucoup d'aplomb. Il est grotesque. Sur scène, j'aborde plusieurs thèmes plus ou moins classiques. Il y a des sketches sur la vieillesse, l'éducation, la mort, l'amour...

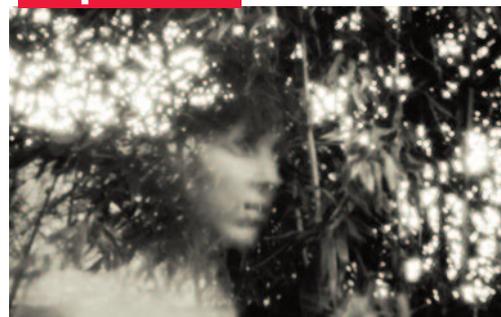
MNC : comment définiriez-vous votre humour ?

CE : on dit souvent de moi que je suis pincésans-rire. J'aime dire des choses pour surprendre les gens, les déstabiliser. Du début à la fin, j'ai plaisir à prendre les gens à contrepied. J'ai toujours aimé décontenancer et surprendre.

MNC : et après la représentation, comment se passe la rencontre avec le public ?

CE : le public est très surpris par la fin. Les spectateurs m'avouent qu'ils n'ont jamais rien vu de pareil. Dans ce métier, on cherche à être singulier et original alors forcément quand on me dit ça, je suis très flatté. D'autant plus que je suis un grand timide et qu'au départ, l'idée de parler tous les soirs dans le noir devant des gens, qui écoutent et qui ont payé, me paraissait être une activité louche et cela m'effrayait. Avec l'expérience, j'ai fini par me dire qu'il fallait que j'essaie et maintenant je suis accro !

Exposition



Sophie Patry et Louis à l'espace Corot

A partir du 23 mars, les œuvres de Sophie Patry et de Louis sont à l'affiche de la maison des talents. La photographe réalise des portraits, autoportraits et paysages. Son travail représente la perception du monde. Louis, est quant à lui plasticien. Ensemble, ils ont fondé un atelier situé à Saint-Leu-La-Forêt. Les deux artistes présentent leurs productions jusqu'au 8 avril prochain à l'espace Corot.

INFOS Exposition du 23 mars au 8 avril

Par l'association *Hors Cadre*

Vernissage le vendredi 23 mars à 19h

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents-espace Corot. Grande Rue

Cinéma / Débat



Soirée thématique autour de l'école

Le vendredi 30 mars prochain, au centre culturel Picasso, la ville propose la projection

du documentaire *Sur le chemin de l'école*. Sorti au cinéma en 2013, le film réalisé par Pascal Plisson raconte les aventures de quatre enfants vivant au Maroc, en Inde, en Patagonie et au Kenya qui bravent tous les dangers pour se rendre à l'école. A la suite de la diffusion du documentaire, les spectateurs sont invités à engager la discussion autour de l'école.

INFOS Projection du film *Sur le chemin de l'école*. Vendredi 30 mars. Centre culturel Picasso à 20h. Entrée libre.

AGENDA MARS 2018

DU JEUDI 8 AU SAMEDI 17

› EXPOSITION SUR LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

Entrée libre, aux horaires d'ouverture.

Point Information Jeunesse,
espace Nelson-Mandela. Avenue
Aristide-Maillol. 01 30 26 36 52

VENREDI 16

› SPECTACLE *SUR RENDEZ-VOUS*
DE CHRIS ESQUERRE

Centre culturel Picasso à 20h30
Rue Guy-de-Maupassant

Tarifs : 20 € (extérieurs) / 15 € (Ignymontains)
/ 10€ (tarif réduit : mineurs, étudiants, de-
mandeurs d'emploi). Billetterie sur
www.montigny95.fr

SAMEDI 17

› NUIT DE L'EAU

Piscine intercommunale de Montigny,
à partir de 20h15, rue Auguste-Renoir

Sans réservation. Tarif : 2 €
Contact : 06 59 36 79 39

DIMANCHE 18

› TOURNOI D'ESCRIME
« CHALLENGE DE LA VILLE »

Espace Léonard-de-Vinci, de 10h à 15h.
Rue Auguste-Renoir. Entrée libre

LUNDI 19

› COMMÉMORATION DE LA
FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Place du 19 mars 1962, à 11h

JEUDI 22

› CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel-de-ville, rue Fortuné-Charlot à 19h30

VENREDI 23

› CONFÉRENCE *LA LAÏCITÉ*

proposée par Cécile Rilhac, député.

Salle René-Char à 19h, rue Auguste-Renoir.

DU 23 MARS AU 8 AVRIL

› EXPOSITION DE
SOPHIE PATRY ET LOUIS

Vernissage le vendredi 23 mars à 19h

Ouverture les mercredis, samedis et
dimanches de 15h à 18h. Maison des
talents-espace Corot. Grande Rue

VENREDI 30

› PROJECTION-DÉBAT DU FILM
SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Centre culturel Picasso à 20h. Entrée libre

LUNDI 2 AVRIL

› CHASSE AUX ŒUFS
ORGANISÉE PAR LA MLC

Parc de l'hôtel-de-ville de 15h à 17h

Entrée libre



MONPTI CINE

Ferdinand

› Mercredi 7 mars à 14h30
› Dimanche 11 mars à 14h30

Réalisé par Carlos Saldanha. USA-2017-1h46.
Animation à partir de 5 ans

Mary et la fleur de la sorcière

› Mercredi 14 mars à 14h30
› Dimanche 18 mars à 14h30

Séance Ciné-ma différence
Réalisé par Hiromasa Yonebayashi
Japon-2018-1h42. Animation à partir de 7 ans

Le voyage de Ricky

› Mercredi 21 mars à 14h30
Séance Ciné goûter
› Dimanche 25 mars à 14h30

Réalisé par Toby Genkel et Reza Memari
Allemagne-Belgique-Luxembourg-Norvège-2018-
1h24. Animation à partir de 5 ans

La princesse des glaces

› Dimanche 1^{er} avril à 14h30

Réalisé par Aleksey Tsitsilin. Russie-2018-1h28.
Animation à partir de 5 ans

Retrouvez le détail des films sur
www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,60 €
Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,10 €
Carte valable 1 an donne droit
à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE :
01 30 26 30 50.

MONTIWOOD

LE JEU POUR GAGNER DES PLACES DE CINÉ !

VILLE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

DU 21 MARS AU 28 DÉCEMBRE 2018

**JOUEZ ET GAGNEZ
2 PLACES DE CINÉ***

CHAQUE JOUR SUR
WWW.MONTIGNY95.FR

MONTIWOOD

*AU MÉGARAMA DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
Règlement du jeu-concours sur www.montigny95.fr

La ville organise un grand jeu sur son site
www.montigny95.fr : à gagner du lundi au ven-
dredi deux fois deux places de cinéma...

Son nom est la contraction de Montigny et d'Holly-
wood ! Son principe est simple : chaque jour, à midi,
une question sur le cinéma ou sur la ville de Montig-
ny-lès-Cormeilles est publiée sur la page d'accueil
du site de la ville. A gagner, 2 places de cinéma, uti-
lisables au Mégarama de Montigny. Le jeu débute
mercredi 21 mars, au lendemain du printemps du
cinéma... et se terminera vendredi 28 décembre
2018. Pendant plus de 8 mois, du lundi au vendredi
(sauf les jours fériés), deux gagnants remporteront
chacun deux places. Soit pas moins de 780 places
mises en jeu ! Pour gagner, il faudra donc répondre
à la question du jour via www.montigny95.fr. Le len-
demain, dès midi, les noms des gagnants seront
communiqués avec la nouvelle question. Pour récu-
pérer les places, la présentation d'un justificatif de
domicile et le mail attestant de la victoire sont indis-
pensables, le jeu étant réservé aux Ignymontains.

Rendez-vous le mercredi 21 mars
sur www.montigny95.fr à 12h pour
découvrir la première question !

Un carnaval intergénérationnel !



Les jeunes élus du CMEJ ont passé un après-midi à la maison de retraite John-Lennon.

Au lendemain de mardi gras, les jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont rendu visite aux personnes âgées de la maison de retraite John-Lennon.

Dans la salle de réception cet après-midi-là, des paillettes, un stand maquillage, des déguisements et des chapeaux hauts en couleur... Une quinzaine de jeunes a proposé aux résidents de faire des jeux. Randy avait amené le jeu de cartes UNO et a expliqué les règles avec beaucoup de pédagogie. De son côté, Adrien a proposé les dames chinoises. Quant à Emma, elle a débuté une partie de bataille avec les pensionnaires. Cette journée de rencontres, bénéfique pour toutes les générations, figurait dans le programme électoral de la plupart des futurs conseillers. Une fois par mois, les membres des différentes commissions se réunissent pour discuter des projets à venir. Prochaine action : une visite à l'école des chats pour sensibiliser les plus jeunes à la place de l'animal.

Et toi, tu veux faire quoi plus tard ?

A 14 ans, on a parfois du mal à se projeter dans la vie active. C'est pourquoi les professeurs principaux des classes de 3^e du collège Camille-Claudel ont organisé, le 2 février dernier, leur premier forum des métiers.

Une trentaine de professionnels d'horizons différents (enseignant, restaurateur, avocate, militaire...) a répondu à l'invitation de l'établissement. L'objectif : permettre aux élèves de se documenter et s'informer sur un métier en particulier et discuter avec les différents intervenants d'horizons différents. Une soirée riche pour l'ensemble des élèves et leurs parents qui a aidé les plus indécis à choisir la meilleure orientation pour la poursuite de leurs études.



Forum des métiers : une première réussie au collège Camille-Claudel.

Les actus du PIJ

Une expo contre les violences faites aux femmes

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le Point Information Jeunesse (PIJ) propose une exposition de 14 visuels sur les violences faites aux femmes. La relation d'égalité filles/garçons est un des axes de travail des services de la ville. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux violences et inégalités au travers d'exposition et d'échanges pour favoriser la réflexion. Cette exposition est visible du 8 au 17 mars au PIJ.

La course aux jobs d'été est ouverte

Envie de travailler pendant les vacances ? Il est vivement conseillé de commencer ses démarches de recherche d'emploi dès maintenant. Les 23 et 30 mars prochain, le point information jeunesse (PIJ) organise gratuitement deux ateliers Jobs d'été. Objectifs : préparer les jeunes à rédiger un CV, une lettre de motivation et convaincre un futur employeur. Le + : la participation d'une conseillère en image pour faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de l'image et du comportement.

Ateliers job d'été

Vendredis 23 et 30 mars, de 16h à 20h.

Sport insertion

Prochain rendez-vous vendredi 9 mars pour les 16-25 ans en recherche d'emploi. En partenariat avec la Mission locale, Aiguillage, La Montagne vivra, Objectif Emploi et l'Ecole de la 2^e chance.

INFOS
Point Information Jeunesse
 Espace Nelson-Mandela,
 avenue Aristide-Maillol,
 01 30 26 36 52.

• Lors du dernier conseil, nous avons pu constater à nouveau l'alliance improbable de M. Marquès (Les Républicains) et M. Videcoq (France insoumise). Cette alliance n'est que politique. Sans vision pour la commune, les oppositions se retrouvent dans une alliance de la carpe et du lapin. Qui imagine Jean-Luc Mélenchon et Laurent Wauquiez sur la même longueur d'onde ? Et pourtant. Ensemble, Mrs Videcoq et Marquès ont voté contre l'allée des Impressionnistes, contre le cinéma Mégarama, contre la rénovation des bois... Ils s'opposent également au projet de centre-ville et à la rénovation du quartier de la gare. Le récent changement de prestataire pour la cantine est un nouveau prétexte à polémique. Là encore, les oppositions sont contre avec des arguments incompréhensibles. La réalité, c'est que le changement de prestataire permet d'améliorer les repas (circuits courts, bio, viandes labellisées...) et de réaliser des économies permettant à la commune de conserver les tarifs municipaux à de très bas prix. Il ne suffit pas à Mrs Videcoq et Marquès de s'opposer mécaniquement à tous les projets de la commune, ils trompent aussi les Ignymontains en faisant circuler des informations erronées. La « fake-news » et la désinformation sont leur point commun ! Alors, bien sûr, une opposition en démocratie est normale, mais on attend de ces responsables – comme de tout élu – du sérieux et du travail, et non une opposition caricaturale et systématique. Pour sa part, la majorité municipale agit. Et la ville avance. Nous n'avons qu'un objectif : servir l'intérêt général.

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• Parmi les grandes réformes annoncées par le candidat Macron, celle de l'Education nationale est en route. Le Bac est totalement « revisité » pour 2021. Un grand débat est engagé. Une adhésion semble se dessiner mais une crainte se profile à propos de l'épreuve orale pour les jeunes qui ont des difficultés à s'exprimer. En élémentaire, c'est le retour de la semaine de 4 jours proposée aux maires, très suivie mais contestée par certains chronobiologistes et le dédoublement des classes de CP en REP. Les quelques expérimentations engagées semblent donner de bons résultats avec néanmoins des critiques sur le fait que les autres classes voient leurs effectifs grimper, certains auraient préféré « plus de maîtres que de classes », alors que le gouvernement prévoit la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires et la prime de 3000 € qui se fait attendre. Montigny y croit néanmoins et mettra en œuvre la mesure à la rentrée 2018. Nous nous projetons plus loin encore, celle de 2019 qui verra s'ouvrir la nouvelle école du quartier de la gare. La première pierre sera posée en avril et le choix de son nom, celui du gymnase et de la future place ont été votés lors du dernier conseil municipal, à l'unanimité. Les représentants de LR et FDG n'adhèrent toujours pas au projet de rénovation de ce quartier mais les noms proposés ne pouvaient décemment pas permettre leur constante opposition à tout. Continuons à avancer dans nos projets.

Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains
Monique LAMOUREUX

• Lors du dernier conseil municipal, le maire se félicite de la loi de finances 2018 de Macron. Alors que parallèlement notre commune voit périliciter ses services, du fait des réductions des dotations de l'État, comme l'arrêt de la parution des petits polars, des ateliers découvertes et d'éveil musicaux, du kit rentrée pour les enfants des classes primaires, la réduction des dotations aux écoles, et aux classes de découvertes. Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Alors que nombre de collectivités se voient contraintes de ralentir la construction de logements, le Maire s'est engagé dans un projet pharaonique sans anticipation budgétaire. Envisagez-vous, M. le Maire, de reléguer à vos successeurs la gestion de ce projet calamiteux qui n'est plus en concordance avec les réalités économiques actuelles. Le projet budgétaire actuel, présenté par le Maire au dernier conseil municipal, concoure à la casse des services publics de notre commune. Mais que peut-on s'attendre d'un maire qui ferme une union locale CGT, alors que les travailleurs sont touchés de plein fouet par la loi travail. Votre politique d'austérité transpire dans toute vos actions, jusqu'à l'écriture des règlements intérieurs des services jeunesse, sport et école de musique, qui excluent les usagers au moindre faux pas. Ces règlements n'ont qu'un seul objectif réduire les fréquentations et éloigner encore davantage les habitants en situation difficile et/ou d'exclusion. Aussi, les élus du groupe Front de Gauche appellent les habitants et les élus de la majorité municipale attachés aux valeurs républicaines et de solidarité à dire stop à la politique d'austérité du Maire.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• Nous sommes désormais à 2 ans des élections municipales. 2 ans durant lesquels nous poursuivons notre ambition d'un changement profond pour notre Ville. L'ambition d'une véritable politique en matière de logement, en termes de qualité et d'accès pour l'ensemble des Ignymontains. L'ambition d'une Ville où l'on cesse de multiplier les constructions, alors qu'un programme est encore envisagé au Village sur des parcelles de l'Hôtel de Ville : avec l'incertitude d'un projet suite au départ de l'EHPAD Le Castel, les 650 logements de la ZAC de la Gare et le projet pharaonique de 2000 logements sur la RD14, l'objectif est clair : OFFRIR LA VILLE AUX PROMOTEURS ET ATTEINDRE DEMAIN 30.000 HABITANTS ! Une ambition sur le développement économique, l'emploi et la formation, mais également en termes d'éducation, pour faire reculer l'échec scolaire, de dynamisme sportif, artistique et culturel. Alors que l'on dilapide notre patrimoine avec la démolition de l'ancien Manoir rue des Ruisseaux : un coût de plus de 100.000 euros pour ce qui reste un véritable gâchis ! Une ambition d'une Ville où l'on se sent en sécurité, où l'on n'a pas peur de sortir le soir, alors que nous subissons toujours cette prolifération de voitures vandalisées, sans compter les incivilités et violences qui se multiplient. Une Ville où chacun se sent considéré, où la concertation, le dialogue et le débat sont la règle. Vous connaissez notre engagement pour notre Ville et les Ignymontains : Avec vous nous réaliserons cette ambition pour pouvoir enfin Agir ENSEMBLE pour CHAQUE Ignymontain !

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Etat Civil

Naissances

Aloui Amir
 Baladi Zeyd
 Bamma Ashton
 Barry Hawa
 Bekkouch Ziad
 Boukhalifa Ilyes
 Boukhalifa Mohamed
 Çalskan Lina
 Camara Mariam
 Carrier Enzo
 Decaudin Swan
 Fainna Younes
 Ghanimi Sofia
 Id M Berek Mohamed
 Le Borgne Eléa
 M'Barek Abdel
 Mbenga Mbomba Gloria
 Rodrigues Aliyah
 Sarban Semih
 Toure Isaac
 Vidal Paolo
 Zaouache Safa
 Zegnani Farah

Décès

Beugné Ginette
 Chouabi Saïfi
 Khalloufi Hamida
 Lassus Gabriel
 Pinna Maria
 Soy Sao
 Talouarn Bernard
 Zeryouh Mimouna



PASS'LOCAL : SE DÉPLACER GRATUITEMENT EN BUS POUR LES SENIORS

En partenariat avec Île-de-France Mobilités, Cars Lacroix et Transdev, la communauté d'agglomération Val Parisis propose aux personnes de 60 ans et plus, selon leur revenu d'imposition, de voyager gratuitement en bus sur le territoire. Depuis le 1^{er} mars, le Pass'local est étendu aux trois réseaux principaux (hors RATP) présents sur l'agglomération : 30 lignes de bus deviennent désormais accessibles gratuitement aux bénéficiaires, peu importe la durée du trajet sur le territoire intercommunal et peu importe le jour de la semaine.

Comment obtenir son Pass'local ?

Les seniors âgés de 60 ans et plus doivent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) de leur commune pour savoir s'ils peuvent bénéficier du dispositif. Trois pièces sont à fournir par le demandeur au moment de l'inscription : la carte d'identité, une photo d'identité récente et le dernier avis d'imposition sur le revenu. L'envoi du Pass'local se fait par courrier postal dans les jours suivants. **Contact** : 01 30 26 30 09

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets végétaux reprend, en porte à porte, à partir du 12 mars prochain. La collecte pour les zones pavillonnaires s'effectue tous les lundis matin. Les végétaux doivent être déposés dans les bacs fournis par le syndicat Emeraude à cet effet. Cette collecte concerne les déchets suivants : tontes de pelouse, tailles de haies, fleurs fanées et feuilles d'arbres et branches d'arbres (attachés en fagot).
Contact : 01 34 11 92 92 ou syndicat-meraude.com

GARE DE MONTIGNY-BEAUCHAMP

Le passage souterrain reliant l'accès jusqu'à la voie 2 (ligne C du RER et H du Transilien) est fermé en mars. Pendant la durée des travaux, l'accès aux voies 1 et M se fait depuis l'avenue d'Herblay, par l'accès du pont routier. Ces travaux s'inscrivent dans le vaste chantier de la gare.

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu mercredi 7 mars de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triollet. L'accès est libre, sans rendez-vous, il vaut mieux cependant se munir de son carnet de santé.
 Plus d'infos au 01 39 78 13 00.

FÊTE INTERCULTURELLE

Envie de participer à l'organisation de l'évènement ? La prochaine réunion aura lieu le lundi 5 mars à 19h30, salle 2 de l'espace Nelson-Mandela.
Contact : 01 30 26 30 95

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Mailloil, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

**PROCHAIN
RAMASSAGE
DES ENCOMBRANTS :**

**28 mars
pour les habitats
collectifs**

- UN NOUVEAU SERVICE POUR LES IGNYMONTAINS -

Louer son vélo à la carte !

Vous
êtes plutôt
classique ou
électrique ?



Bientôt le
printemps !
Louez en
toute simplicité
pour 1, 3, 6 ou
12 mois !

TOUTES LES INFOS SUR
WWW.MONTIGNY95.FR
OU AU 01 30 26 36 74

